

Intervention de SUD Culture Solidaires au CTM

Ce mercredi 1er février, lors du Comité Technique Ministériel, SUD-Culture

après de longues tractations, a réussi à faire nommer en qualité d'experts, deux collègues du château de Compiègne afin qu'ils puissent exercer leur droit d'alerte.

Ces derniers n'ont pas manqué de décrire une ambiance délétère conséquence d'une désorganisation du travail chronique, d'absence de dialogue social, d'entraves à la liberté syndicale, de souffrance au travail, de népotisme, de tentatives de suppression des acquis sociaux (journée continue, jours fériés, déambulation, heures du dimanche), des inégalités de traitement, du scandale dans la répartition des astreintes et des

logements de fonction hors cadre légal...

Le Ministère a pris acte de l'alerte et proposé, outre une réunion avec la

Conseillère Sociale, un point à l'ordre du jour du Comité Technique des Musées le 3 mars prochain.

Nous prenons acte de la volonté de l'administration d'agir et espérons enfin que l'appel des délégués du personnel a été entendu.

Il en va du respect de la dignité des agents du château de Compiègne.

Lisez ci-dessous la déclaration de SUD Culture Solidaires au Comité Technique Ministériel du 1er février 2017.